

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 21 DECEMBRE 2023

Nombre de membres Nombre de membres Nombre de délégués :
du Conseil qui se trouvent - présents : 40
Communautaire : 48 en fonction : 48 - représentés : 6
TOTAL 46

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 21 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

Pour la commune d'ALTORF :	Pour la commune d' ERGERSHEIM :	Pour la ville de MUTZIG :
150	Mme Marianne WEHR, Maire	M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire
	M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	Mme Caroline PFISTER, Adjointe
Pour la commune d'AVOLSHEIM :	Pour la commune d' ERNOLSHEIM-B. :	M. Marc DECKERT, Adjoint
M. Pascal GEHIN, Maire	M. Eric FRANCHET, Maire	*
94%	Mme Solène HOEHN, Adjointe	
Pour la commune de DACHSTEIN :	Pour la commune de GRESSWILLER :	M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
M. Laetitia MARTZ, Maire	M. Pierre THIELEN, Maire	
M. Fabien SCHMITT, Adjoint	Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
Pour la commune de DINSHEIM/BR. :	Pour la commune d'HEILIGENBERG :	Pour la commune de NIEDERHASLACH :
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire	M. Guy ERNST, Maire	Mme Marielle HELLBOURG, Maire
M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	4	M. Laurent FARON, Adjoint
Pour la commune de DORLISHEIM :	Pour la ville de MOLSHEIM :	Pour la commune d' OBERHASLACH :
M. Gilbert ROTH, Maire	M. Laurent FURST, Maire	M. Jean BIEHLER, Maire
Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe	Mme Chantal JEANPERT, Adjointe	Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
M. David PAULY, Cons. Mun.	M. Philippe HEITZ, Adjoint	
Pour la commune de DUPPIGHEIM :	Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe	Pour la commune de SOULTZ-BAINS :
M. Julien HAEGY, Maire	M. Gilbert STECK, Adjoint	M. Alain VON WIEDNER, Adjoint
:=:	M. Martial HELLER, Adjoint	M. Nicolas WEBER, Adjoint
Pour la commune de DUTTLENHEIM :	里	Pour la commune de STILL :
M. Alexandre DENISTY, Maire	Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun.	M. Alexandre GONCALVES, Maire
Mme Sylvia FENGER HOFFMANN,	M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun.	-:
Adjointe	-	Pour la commune de WOLXHEIM :
M. Philippe BUCHMANN, Cons.		M. Adrien KIFFEL, Maire
Mun.		Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. Bruno EYDER ayant donné procuration à M. Laurent FURST
 Mme Laurence HOMMEL ayant donné procuration à Mme Nathalie DISCHLER
 Mme Christelle WAGNER-TONNER ayant donné procuration à Mme Sylvie TETERYCZ
 Mme Armelle MORGENTHALER ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE,
 M. Patrick SCHULTHEISS ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER,
 Mme Chantal SITTLER ayant donné procuration à M. Alexandre GONCALVES

Membre titulaire représenté par son suppléant :

Membre excusé :

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET: EAU & ASSAINISSEMENT – COMMUNE DE HEILIGENBERG – ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU RUE DE LA BATTEUSE: CONVENTION AVEC LA COMMUNE

N° 23-124

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU sa délibération N° 23-37 du 30 mars 2023 adoptant la consistance technique du projet d'assainissement collectif et de renouvellement de l'eau rue de la Batteuse à HEILIGENBERG, dont la dépense à engager à ce titre est évaluée à 600.000,00 € H.T.;

VU le projet, sous maîtrise d'ouvrage communale, d'aménagements urbains tendant à la réfection de la voirie de cette même rue , ainsi que l'enfouissement de réseaux secs ;

CONSIDERANT que les opérations portées par la Communauté de Communes et celles de la Commune de HEILIGENBERG sont fortement imbriquées et que l'exécution des travaux respectifs ne peut être dissociée;

VU ainsi le projet de convention relative à la définition des modalités techniques et financières y afférentes, diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire lors de l'invitation à la séance ordinaire du 21 décembre 2023 ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Eau et Assainissement, en sa séance du 2 novembre 2023 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Pierre THIELEN, Vice-Président;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré;

à l'unanimité entérine

la convention à conclure avec la Commune de HEILIGENBERG, relative à la définition des modalités techniques et financières liées aux travaux de réseaux d'eau potable et d'assainissement, d'eaux pluviales et d'aménagements urbains de la rue de la Batteuse à HEILIGENBERG, dans les forme et rédaction proposées,

et autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à la signer.

POUR EXTRAIT CONFORME

e Président,

rent FURST

La secrétaire de séance,

Caroline PFISTER

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 22 décembre 2023
- publication sur le site internet le : 22 décembre 2023

Acte à classer

DE-23-124

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2023-12-22T12-06-42.00 (MI249952863)

Identifiant unique de l'acte :

067-246701064-20231221-DE-23-124-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

EAU et ASSAINISSEMENT - COMMUNE DE HEILIGE

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET RENOUVELLEMIN

D'EAU RUE DE LA BATTEUSE : CONVENTION AVE

Date de décision : 21/12/2023

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur:

Acte:

23-124 EAU ET ASST

HEILIGENBERG ASST COLLECTIF

CONVENTION AVEC LA

COMMUNE.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 22/12/23 à 12:06

Date 22/12/23 à 12:06

Date 22/12/23 à 12:11

Par SEGUIN Muriel Par SEGUIN Muriel

Multicanal: Non